

Image not found or type unknown



Traduire certaine phrase de mon jugement de divorce

Par **vincent**, le **17/09/2009** à **10:09**

Bonjour,rrnrIl y a des mots ou des phrases que je ne comprends pas très bien sur mon jugement de divorce :rn" Dit que les dépens seront supportés par moitié par chacune des parties. "rn" Dit qu'ils seront recouvrés conformément aux dispositions sur l'aide juridictionnelle. "rrnrJe ne comprends pas ces deux phrases qui se suivent.rnPour info, de mon coté j'ai payé un avocat.rnDu coté de mon ex-épouse, elle a eue droit à l'aide juridictionnelle.rnrnMerci pour vos réponses.